



Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) 2026 est décerné à Francis Soler



Francis Soler © Studio Francis Soler

L'Académie des beaux-arts a décerné le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) 2026 à **l'architecte français Francis Soler**.

Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) est un prix international décerné tous les deux ans à un architecte pour l'ensemble de son parcours. A l'image de ses distinctions attribuées dans d'autres disciplines, l'Académie entend par l'attribution de ce prix saluer l'exemplarité d'une trajectoire dans le domaine architectural. Il est doté d'un montant de 35 000 euros. **En 2019, le prix avait été attribué à l'architecte portugais Álvaro Siza Vieira, en 2021 à l'architecte franco-péruvien Henri Ciriani, en 2022, à l'architecte français Christian de Portzamparc et en 2024 à l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi.**

Le jury était composé de Anne Démians, Marc Barani, Bernard Desmoulin, Pierre-Antoine Gatier, Dominique Perrault, Alain-Charles Perrot, Jacques Rougerie, Jean-Michel Wilmotte et Aymeric Zublena, membres de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts ainsi que Sabine Frommel, Francis Rambert et Philippe Trétiack, correspondants de la même section.

Une exposition dédiée à l'œuvre de Francis Soler aura lieu du 10 décembre 2026 au 7 février 2027 au Pavillon Comtesse de Caen de l'Académie des beaux-arts (Palais de l'Institut de France, Paris).

Le vernissage de l'exposition et la remise du Prix se tiendra le **mercredi 9 décembre 2026** à partir de 16h45 et seront suivis d'une conversation entre Francis Soler et Francis Rambert, correspondant de l'Académie des beaux-arts.

Francis Soler

Francis Soler est un architecte français atypique. Invité depuis ses débuts aux plus grands concours d'architecture caractérisant la commande publique et privée (en France comme à l'étranger), il en profite pour développer et exposer une vision et une formalisation très personnelles de l'architecture.

La **Tribune présidentielle pour le 14 juillet** (1983) et le **Centre de Conférences Internationales de Paris** (1990) lui valent très vite sa célébrité. Ces commandes lui ouvrent une voie aussi singulière que personnelle : celle d'une architecture mêlant efficacement art et techniques.

Son travail devient une passerelle entre les différentes disciplines qui composent l'architecture. Dès lors, dans ses propositions, on se déplace entre abstraction et figuration, exigence et simplicité, sans jamais perdre de vue la constructibilité et la dimension économique de l'œuvre.

À l'inverse des effets de style qui reproduisent des ouvrages quel que soit leur contexte, Francis Soler se préoccupe de produire des architectures inédites, spécifiques à chaque projet. Les réponses qu'il apporte sont construites à partir d'atmosphères particulières croisant rationalité au service de l'efficacité.

Ses dernières réalisations portent sur de grands équipements comme le **Centre R&D pour EDF** regroupant 2 000 chercheurs sur le Plateau de Saclay, la **Maison du Numérique, à Sarcelles**, lieu d'innovation et équipement phare du territoire Roissy/Pays-de-France, le **centre culturel de Calvi Balagne** qui aborde le choix de matériaux géolocalisés ou l'opération de logements de la Porte d'Auteuil, à Paris, avec ses performances urbaines climatiques et économiques. On trouve aussi dans son travail des projets de territoires comme le **Pont sur l'Arno, en Italie**, ou l'**aménagement des terrains de la Capelette, à Marseille**, abordant tous les deux le sujet des aléas climatiques et des risques majeurs.

Ses activités de constructeur sont accompagnées par de nombreuses années consacrées à enseigner en France comme à l'étranger et par des actions politiques en faveur du logement.

Nommé Grand Prix National d'Architecture en 1990, il accède au rang de Chevalier dans l'ordre du Mérite en 2000 et Commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres en 2005, au lendemain de la construction de l'immeuble des Bons Enfants (ministère de la Culture), à Paris. En 2007, il est nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.



*Tribune présidentielle pour le 14 juillet / 1983
©Francis Soler*

Principales réalisations

1983 : Tribune présidentielle place de la Concorde pour le 14 juillet
1997 : Logements rue Emile Durkheim, à Paris
2005 : Les Bons Enfants (ministère de la Culture), à Paris
2015 : Centre Recherche & Développement EDF, à Saclay
2016 : Logements de la porte d'Auteuil, à Paris
2025 : Maison du numérique (station numixs), à Sarcelles

Francis Soler en chiffres

50 années d'exercice
14 bâtiments réalisés
Des réalisations dans plus de 15 pays
Plus de 50 concours remportés
35 prix et distinctions obtenus

« La consécration est un privilège qui fait se cabrer automatiquement tout individu qui la reçoit, sans nécessairement avoir à tirer fort sur la bride. »

Francis Soler



*Les Bons Enfants, ministère de la Culture - Paris / 2005
©Laure Vasconi for Francis Soler*



*EDF Lab Paris-Saclay / 2015
©Jean-Pierre Porcher for Francis Soler*

Trois questions à...Francis Soler

1. Après plusieurs décennies de réalisations, quel regard portez-vous aujourd'hui sur votre propre œuvre ? Existe-t-il un fil conducteur que vous n'aviez peut-être pas identifié au début de votre carrière ?

On identifie rarement le fil reliant l'ensemble des différentes œuvres qui jalonnent votre parcours, quand on entre en architecture. On est jeune, on tâtonne, on observe, on apprend, on reproduit ou on invente (souvent maladroitement). Enfin, on se demande à quoi on peut bien être utile, quand on regarde minutieusement ce qui a déjà été fait, par d'autres, avant soi.

Mais quand on a la chance d'arriver en architecture en mai 68 (comme ce fut le cas pour moi) et de pouvoir évoluer aussi librement que nous l'avons fait dans ces années-là, on ne peut que se dire que la partie était belle. Nous avons, en effet, vécu avec bonheur un désordre qui devait considérablement affecter et bouleverser l'enseignement de l'architecture. Mais surtout les conditions de son application.

Nos œuvres – ou nos essais devrais-je dire – s'appuyaient sur des idées nouvelles. Elles étaient soumises avec énergie -et souvent avec naïveté- à la curiosité concrète de nouveaux publics. Elles bénéficiaient d'une liberté d'action, de création et de réflexion, jamais égalée depuis. Liberté aussi que l'insurrection de mai 68 a temporairement ou parfois durablement installée.

Nous permettant d'élaborer des œuvres incontestablement personnelles, construites au fil de nos envies d'artistes-bâisseurs, l'environnement libre et prospectif de l'architecture était alors exempt de toute censure. Il était encore loin d'être percuté, comme il l'est aujourd'hui, par la kyrielle de règles et de contrôles absurdes ou inutiles qu'on inflige aux architectes à longueur de temps et de projets.

2. Vos bâtiments entretiennent un rapport extrêmement particulier avec la lumière et les matériaux. Comment cette recherche est-elle devenue l'une des signatures de votre architecture ?

J'ai l'habitude de dire que l'architecture est un art de synthèse et que la lumière et les matériaux avec lesquels je compose sont les indispensables constituants d'une architecture qui revendique des lettres de noblesse. Surtout si on y rajoute l'espace produit. Toutefois, rappelons que beaucoup d'autres composants, parfois plus abstraits ou moins immédiats, participent à son élaboration. Mais la lumière et la matière, il est vrai, y tiennent une place à part.

La lumière s'impose comme la matière première de l'architecture. Elle est cet ingrédient-roi d'un art qui ne peut se réaliser qu'à travers lui, hygiène de vie, profondeur de champs tactiles, fluidité de parcours ou ensoleillement contenu et savant des espaces.

Béton, verre, inox et emploi récent du basalte* les matériaux avec lesquels je travaille ne sont jamais choisis par appartenance à un style personnel. Ce choix qui m'obligerait à reconduire ce qui aurait déjà été fait, juste avant, sur une opération à suivre, m'indispose. Les matières et les techniques qui les organisent sont, au contraire, à chaque fois, choisies pour leur résonance avec le récit distinctif que porte l'œuvre. Elles collent ensuite au plus près de la destination fonctionnelle, climatique, territoriale et sensible de l'ouvrage à produire.

Ce qui rend les ouvrages tous différents les uns des autres et qui fait signature, si on considère la spécificité de leurs écritures respectives comme l'assise de mon travail.

**voir le projet de la Maison du numérique (station numixs), à Sarcelles*

3. À l'heure où l'architecture est confrontée aux défis climatiques, à la densification des villes et aux nouvelles attentes de la société, quels principes vous semblent aujourd'hui essentiels pour construire durablement ?

A ces questions qui ressurgissent avec constance sur les nouvelles attentes de la société, je serais tenté de répondre assez directement par trois principes qui ont fait cruellement défaut à l'architecture et à l'urbanisme d'aujourd'hui : la créativité, la planification et le bon sens.

On a croisé, en effet, ces derniers temps, trop d'insuffisances dans la politique de la construction, trop d'âneries dans la planification urbaine et trop peu de persévérance dans l'anticipation esthétique des œuvres produites.

Or, l'architecture et la ville -on le sait- ne sont que des formes abouties de décisions collectives ou/et individuelles. Encore faut-il que ces décisions soient lucides, étayées, et prospectives. Et qu'elles soient engagées en dehors de tout clientélisme.

Commençons donc par écarter tous les propos bonimenteurs avancés de manière éparpillée, sans expertise, ni connaissance de l'histoire. Nous pourrions alors, dans une approche holistique, nous remettre à construire durablement en développant, par exemple, des dispositifs passifs, comme je l'ai déjà fait** et qui tiendront compte de l'environnement, du patrimoine, des périodes chaudes, des périodes froides, comme de tout ce qui relève du bon sens quand on construit responsablement.

Trop de choses, en effet, encombrant une lecture simple des priorités et nous empêchent d'agir au mieux, obligés pour certains d'entre nous de faire des choix que le temps et les nouveaux usages s'emploieront à dépasser. Car les situations actuelles - qu'elles soient climatiques, politiques, économiques, techniques, esthétiques ou urbaines - sont évidemment améliorables. À la condition qu'elles soient prises en main par des tenants de l'exigence, de la performance et de l'excellence. Puis, certainement grâce à la création d'un mécanisme institutionnel spécifique qui faciliterait la montée en puissance d'une gestion globale du territoire et qui serait chargée, dans la durée, de l'élaboration d'un art urbain à densités variables, mieux pensé, mais surtout bien dessiné.

**Approche mise en place et réalisée dans le cadre de l'opération de logements de la Porte d'Auteuil à Paris, dès 2008, avec Rudy Ricciotti, Finn Geipel et Anne Démians.



*Maison du numérique - Sarcelles
/ 2025
©Francis Soler*

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 69 membres, 69 correspondants et 16 membres associés étrangers, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

C La Vie l'Agence
Ingrid Cadoret
tél : 06 88 89 17 72
mél : ingrid@c-la-vie.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts